

Charte d'ENGAGEMENT

L'hypnose est une démarche qui se construit **ensemble**.

Ce document pose le cadre de notre accompagnement et les engagements de chacun

1. Hypnose : un accompagnement complémentaire

L'hypnose est un outil d'accompagnement et ne se substitue en aucun cas à un avis, un diagnostic ou un suivi médical. N'hésitez pas à en parler et demander l'avis de votre médecin en cas de doute. Elle est un complément et ne doit pas être considérée comme une alternative ou un obstacle aux soins et aux traitements médicaux.

Je suis hypnologue, ni médecin, ni psychiatre, ni psychologue. Je ne pose donc pas de diagnostic, ne fais pas de prescription pharmaceutique et n'interviens pas dans la décision, la modification ou l'arrêt d'un traitement médical.

Il est important de m'informer de tout diagnostic, traitement et suivi en cours.

Si je l'estime nécessaire, je pourrai vous inviter à consulter un médecin ou un autre professionnel de santé.

Je n'accompagne pas les personnes présentant les contre-indications à l'hypnose comme l'épilepsie ainsi que les troubles psychotiques (schizophrénie, épisodes délirants, certains troubles bipolaires).

Je décline toute responsabilité en cas de choix contraires de votre part

2. Un engagement réciproque

Je m'engage à vous accompagner avec écoute, bienveillance et respect et à adapter les outils d'hypnose à votre situation et à votre objectif.

De votre côté, vous restez **acteur ou actrice de votre changement**. Votre implication, votre curiosité, et lorsque cela est proposé, la mise en pratique entre les séances participent pleinement à l'évolution recherchée.

3. Durée et nombre de séances

Une séance dure généralement entre 1h et 1h30.

Chaque personne évoluant différemment, le nombre de séances ne peut être défini à l'avance. 2 à 4 séances espacées d'environ 3 à 6 semaines sont recommandées pour observer les changements, ajuster l'accompagnement et consolider les progrès...

Selon votre situation et vos besoins, l'accompagnement peut naturellement se poursuivre au-delà. Nous faisons régulièrement le point afin que chaque séance ait du sens et reste utile pour vous.

4. Tarif et conditions

Le tarif est de 70€ par séance. Le règlement s'effectue à l'issue de chaque séance.

Les séances d'hypnose ne sont pas prises en charge par la sécurité sociale.

5. Confidentialité et éthique

Je m'engage à respecter la confidentialité de nos échanges dans la limite prévue par la loi notamment lorsqu'une situation implique un danger pour vous-même ou pour une autre personne.

Je respecte les principes éthiques de l'A.R.C.H.E. et du Syndicat des Métiers de l'Hypnose.

En signant ce document, vous reconnaissez avoir lu, compris et accepté les conditions de cet accompagnement.

Vous vous engagez dans cette démarche personnelle dont vous serez pleinement acteur ou actrice.

Mon rôle n'est pas de changer qui vous êtes mais de vous accompagner pour que vous puissiez mobiliser vos propres ressources et avancer vers ce qui compte pour vous.

NOM Prénom

Date

Signature

précédée de la mention *lu et approuvé*

Informations légales :

Christelle Gateau – Hypnothentique

Téléphone : 06 77 77 84 63

Adresse électronique : contact@hypnothentique.fr

Siège social : 5 Rue du Martinet – 65000 Tarbes

SIRET : 89226662800015

Code APE : 9609Z

Conformément aux articles L.616-1 et R.616-1 du code de la consommation, Christelle GATEAU, praticienne en hypnose propose un dispositif de médiation de la consommation. L'entité de médiation retenue est : CNPM - MEDIATION DE LA CONSOMMATION. En cas de litige, vous pouvez déposer votre réclamation sur son site : <https://cnpm-mediation-consommation.eu> ou par voie postale en écrivant à CNPM - MEDIATION - CONSOMMATION - 27 avenue de la libération - 42400 Saint-Chamond.